

Paul Barril, ancien gendarme de l'Elysée devenu sulfureux mercenaire, est mort

Pierre Lepidi, Gaïdz Minassian

Le Monde, 21 octobre 2026

Ancien numéro un du GIGN, il avait par ailleurs assuré la sécurité privée de plusieurs chefs d'Etat africains. Au cœur de la « Françafrique », il joua un rôle complexe pendant le génocide des Tutsi au Rwanda. Il s'est éteint à l'âge de 80 ans, a-t-on appris mercredi.



Paul Barril à Londres, le 23 août 1996. JEAN-PIERRE COUDERC/ROGER-VIOLET

A l'intérieur d'une mallette qu'il conservait toujours avec lui, il assurait qu'il y avait « *de quoi faire sauter la République* ». Que contenait vraiment cet attaché-case ? Paul Bar-

ril fanfaronnait souvent, mais, sur le mystérieux contenu de ces documents, on pouvait peut-être le croire. Au milieu des années 1990, cet ancien gendarme de l'Elysée reconverti en mercenaire assurait la sécurité privée de plusieurs chefs d'Etat africains. Il était au cœur de la « Françafrique », ce système postcolonial mêlant diplomatie secrète, contrats juteux et barbouzeries. Atteint depuis le début des années 2010 de la maladie de Parkinson, Paul Barril est mort mardi soir à l'âge de 80 ans, a-t-on appris mercredi auprès du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Fils et petit-fils de gendarmes, Paul Barril, né le 13 avril 1946 à Vinay (Isère), a toujours connu la vie des casernes et l'ambiance virile qui y règne. Montagnard aguerri et nageur de haut niveau, il excelle aussi dans les sports de combat lorsque, après son bac, il intègre l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale. Il sort major de sa promotion en 1975 et choisit comme première affectation un détachement de gendarmerie de Berlin.

L'une de ses missions est de garder le « plus vieux et le plus coûteux » prisonnier du

monde : Rudolf Hess. L'indéfectible compagnon de Hitler est alors incarcéré à la prison de Spandau, dans l'ouest de la capitale allemande. « *J'ai regardé pendant des heures, mois après mois, ce personnage au regard étrange, aux cheveux très blancs, aux épais sourcils* », écrit Paul Barril dans *Missions très spéciales* (Presses de la Cité, 1984), une de ses nombreuses autobiographies. « *J'avais 21 ans et j'étais seulement un gosse affectueux, désolé de voir cet homme errer dans cette immense et sinistre prison.* » Paul Barril imagine alors un plan pour faire évader Rudolf Hess, condamné à perpétuité pour « crimes contre la paix » par le tribunal de Nuremberg. Il suffirait d'« *un uniforme d'officier supérieur français* », puis de « *neutraliser avec des gaz les gendarmes endormis...* », échafaude-t-il. Ce qui motive Barril, c'est la gloire qu'il pourrait en tirer, le goût du défi, aussi. Sans en donner la raison, il abandonnera finalement son projet d'évasion de l'ancien chef nazi.

Son surnom : « Un mensonge par jour »

« *Dangereux !* », voilà l'adjectif qui correspondait le mieux à Paul Barril, selon Christian Prouteau, son ancien ami, fondateur du GIGN. « *Mais, en juillet 1976, lorsqu'il a déboulé dans mon bureau, j'ai vu arriver un officier courageux, volontaire et physiquement au top*, raconte Prouteau. *Paul était audacieux, ceinture noire de karaté et fier de nous rejoindre, comme il le disait avec son che-*



Rudolf Hess (à gauche), et Hermann Göring, dans le box des accusés lors du procès de Nuremberg, en 1946. AFP

veu sur la langue qui lui donnait un côté enfantin... » Paul Barril est nommé second du commandant Prouteau. Au fil de ses interventions avec les forces d'élite, il devient « Popaul », un super-gendarme shooté à l'adrénaline. « *Lors des prises d'otages, il voulait constamment en découdre tout seul, se souvient Christian Prouteau. Sa stratégie était toujours la même : "Je fonce et vous me couvrez !" Plusieurs fois, ça a failli mal tourner... Il avait aussi un côté mytho, mais on ne l'a pas remarqué tout de suite.* »

Pourtant, dans les dîners en ville ou au mess des officiers, Paul Barril enjolie ses interventions et son parcours. Avec son regard bleu acier, l'athlétique capitaine aime épater la galerie. « *J'ai participé à la reddition de 61 forcenés, neutralisé à mains nues 17 individus armés, libéré plus de 450 otages...* », se vante celui qui va hériter dans les casernes d'un surnom taillé sur mesure : « *Un men-*

songe par jour ».



Paul Barril, alors capitaine du GIGN, fait une démonstration de close combat, à Bacarrat (Meurthe-et-Moselle), en novembre 1982. JEAN-CLAUDE DELMAS/AFP

En novembre 1979, quelques mois après une méningite *« qui lui laisse des séquelles psychologiques »*, selon Prouteau, Paul Barril participe à la libération de 130 otages retenus par des fondamentalistes islamistes dans une mosquée de La Mecque (Arabie saoudite). *« Il a apporté un soutien tactique, mais il n'a eu aucun contact physique avec l'ennemi, contrairement à ce qu'il a raconté. Popaul a menti en disant partout qu'avant de pénétrer dans la mosquée il avait dû se convertir rapidement à l'islam, assure Christian Prouteau. Bien qu'il ait insisté pour l'obtenir, la Légion d'honneur lui a été refusée. »* Le capitaine, qui rêvait d'accrocher la décoration au col de son veston comme son grand-père, blessé pendant la bataille de Verdun, va alors nourrir une forme de rancœur contre les autorités politiques et la hiérarchie militaire. Quelques mois plus tard, des tensions appa-



La Grande Mosquée de La Mecque, en flammes lors de l'attaque par des fondamentalistes islamistes du 20 novembre 1979. AFP

raissent avec ses supérieurs. A l'arrivée de la gauche au pouvoir, en mai 1981, l'homme de droite, proche des réseaux Pasqua, dérange. Paul Barril se retrouve alors mêlé à une sombre affaire de trafic d'armes entre la Belgique et la France, mais aucune poursuite n'est engagée contre lui.

En 1982, François de Grossouvre, conseiller spécial de François Mitterrand, demande à Christian Prouteau d'assurer la sécurité du chef de l'Etat. Le commandant du GIGN crée alors le groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) et fonde à l'Elysée une cellule antiterroriste au moment où la France est frappée par une série d'attentats. Paul Barril, qui prend la place de numéro un du GIGN, l'accompagne dans cette mission au cœur même du pouvoir français. Entre les deux hommes, les liens sont alors puissants. *« Pour Paul, mon ami, mon frère, avec lequel j'ai parcouru dans la sueur, le sang, la peine, la joie, dix ans qui ont marqué ma vie et l'histoire de la gendarmerie »*, écrit,

à cette époque, le commandant Prouteau sur une photo qu'il dédicace à Barril. Mais plusieurs affaires sensibles vont faire voler en éclats leur amitié.

On retrouve le capitaine Barril dans deux scandales qui ont sérieusement terni le premier septennat de François Mitterrand. En août 1982, trois nationalistes irlandais sont interpellés dans leur appartement de Vincennes (Val-de-Marne) lors d'une opération menée par Paul Barril. Des armes sont retrouvées sur place, mais la perquisition est entachée de nombreuses irrégularités. Selon l'instruction, le gendarme de l'Élysée a lui-même apporté sur place des fusils et des explosifs afin de prouver que les nationalistes irlandais préparaient un attentat sur le territoire français. L'affaire des Irlandais de Vincennes devient celle des gendarmes et, en premier lieu, du capitaine Barril, mis en examen pour « *atteinte à la liberté individuelle* ».

Il y a deux choses que Barril n'a jamais prononcées publiquement : des aveux et des remords. En 2000, sur le plateau de Thierry Ardisson, il reste ambigu sur son rôle dans le complot visant à fabriquer des preuves contre les nationalistes irlandais : « *Si je devais refaire cette opération, je referais la même. J'ai empêché que le sang coule en France... Mais je ne reconnais rien* [sur le fait d'avoir apporté des armes]. *Jamais !* » En 2002, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Versailles annule l'ensemble de la procédure pour vice de forme. Paul Barril échappe ainsi à toute poursuite dans l'affaire, à l'exception d'un procès en diffamation perdu contre *Le Monde*.

Son nom revient dans un autre dossier



Les chefs du GIGN, le capitaine Christian Prouteau (à gauche) et son adjoint, le capitaine Paul Barril, à Ajaccio, le 11 janvier 1980 à Ajaccio, après la reddition d'autonomistes corses et la libération des otages qu'ils détenaient dans un hôtel de la ville. Quatre personnes, dont un CRS, avaient été tuées la veille et quatre autres grièvement blessées. GERARD FOUET/AFP

sombre de la Mitterrandie, celui des écoutes de l'Élysée. Ces dernières sont orchestrées par la cellule antiterroriste qui, en dehors de tout cadre légal, cherche à étouffer certaines affaires compromettantes pour le pouvoir mais également à préserver l'anonymat de Mazarine Pingeot, la fille cachée du président Mitterrand. Les premières écoutes se mettent en place dès 1983. Des avocats, des écrivains comme Jean-Edern Hallier, des journalistes ou des actrices, telles que Carole Bouquet... près de 150 personnalités sont placées sur écoute, pour des raisons souvent obscures, jusqu'en 1986.



Les « Irlandais de Vincennes », Stephen King, Mary Reid et Michael Plunkett, à Paris, le 5 octobre 1983. GEORGES BENDRIHEM/AFP

Reçu régulièrement à l'Elysée

Après des révélations parues dans la presse, une information judiciaire est ouverte, en mars 1993, et vise notamment le capitaine Paul Barril, à la fois prévenu et victime. Accusé d'avoir permis la publication de 16 comptes rendus de conversations d'Edwy Plenel, journaliste au *Monde*, et d'avoir fait parvenir au juge d'instruction des disquettes contenant plus de 5 000 pages d'écoutes, il est poursuivi pour « *recel de fichiers informatiques* ». Mais Paul Barril attaque aussi ses anciens amis qui l'ont écouté discrètement.

Le procès des écoutes de l'Elysée s'ouvre en 2005, vingt ans après les faits, avec 42 parties civiles. A la barre, le capitaine plastronne et se victimise : « *Monsieur le président, je suis un peu le capitaine Dreyfus*

des écoutes... Tout ce qui est mal, c'est moi. Même le vase de Soissons, c'est Barril ! » La justice condamne six des 12 prévenus à des peines modestes, et Paul Barril à six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende, une peine confirmée en appel et en cassation.



Paul Barril en compagnie de son avocat, Me Jacques Vergès, au palais de justice de Paris, pour la suite du procès des écoutes téléphoniques de l'Elysée, le 25 janvier 2005. JACK GUEZ/AFP

C'est en juillet 1983, après l'affaire des Irlandais de Vincennes, que Paul Barril est débarqué de l'Elysée et qu'il se fâche avec Christian Prouteau. Il conserve toutefois un lien privilégié avec François de Grossouvre, conseiller du président Mitterrand, qui le reçoit régulièrement à l'Elysée, même si le capitaine y est *persona non grata*. « *Pour éviter qu'il s'enregistre à l'accueil, je le faisais entrer par l'avenue de Marigny* », confie Pierre d'Alençon, ancien collaborateur de François de Grossouvre, à Benoît Collombat et Da-

vid Servenay, coauteurs d'« *Au nom de la France* ». *Guerres secrètes au Rwanda* (La Découverte, 2014).

Dans la foulée, Paul Barril fonde un groupe à son nom, au sein duquel il crée notamment une société baptisée *Secrets* (Société d'études de conception et de réalisation d'équipements techniques de sécurité). Parmi la cinquantaine d'employés, une partie est embauchée sous pseudonyme. Entretenir l'opacité est, pour ces hommes rompus aux coups tordus et aux sales besognes, le meilleur des passeports en cas de problème. On y retrouve des légionnaires à la retraite ou chassés de l'armée, des anciens des forces spéciales, des gros bras de l'extrême droite et quelques aventuriers.

« *Dans des jets privés et souvent sans passeport* », comme le confie au *Monde* l'un d'entre eux, Paul Barril voyage beaucoup. Tous les palais de la « *Françafrique* » lui ouvrent alors leurs portes. Dans son carnet d'adresses, il y a Ange-Félix Patassé (président de la République centrafricaine), le maréchal Mobutu (Zaïre), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Omar Bongo (Gabon), Denis Sassou-Nguesso (Congo)... Il fournit du renseignement militaire aux uns, forme les gardes présidentielles des autres et propose à tous de lui acheter des armes. « *Vos opposants seront en permanence contrôlés, manipulés* », explique une brochure de sa société de sécurité, retrouvée lors d'une perquisition dans ses locaux en juin 2012. Selon un article de *L'Obs*, Paul Barril propose aussi à des chefs d'Etat d'« *infiltrer tous les journaux* » et de « *neutraliser... le moindre complot* ». Son but ? Maintenir des dirigeants africains dans le pré carré de la France et signer

avec eux de juteux contrats.

Paul Barril est en contact régulier avec Juvénal Habyarimana, président du Rwanda et ami proche de François Mitterrand. En vertu d'un accord de coopération entre les deux pays, Paris soutient militairement et financièrement le gouvernement rwandais pro-hutu dans la guerre civile qui l'oppose alors au Front patriotique rwandais (FPR), un mouvement politico-militaire composé de Tutsi réfugiés en Ouganda. Au Rwanda, Paul Barril va toujours apparaître en filigrane. Au début des années 1990, il collabore avec les services de renseignement rwandais et notamment avec Fabien Singaye, deuxième secrétaire à l'ambassade du Rwanda à Berne (Suisse), un espion à la solde du régime hutu.

Le rôle joué par Barril au Rwanda est sulfureux, complexe et parfois inextricable. On sait que le mercenaire est intervenu à de nombreuses reprises avant, pendant et après le génocide des Tutsi, qui a fait près d'un million de morts au printemps 1994. Un an auparavant, le mercenaire est notamment cité dans une affaire de vente d'armes entre le ministre de la défense rwandais, James Gasana, et le Français Dominique Lemonnier, gérant de la société Dyl-Invest, spécialisée dans le commerce militaire. « *Le gouvernement rwandais n'ayant jamais reçu livraison des armes achetées dans le cadre de ce contrat, malgré le règlement d'une avance de 4 millions de dollars virés sur le compte de M. Lemonnier, le colonel [rwandais] Elie Sagatwa aurait chargé M. Paul Barril, en novembre 1993, de veiller à la bonne exécution de ce contrat* », écrivent les rapporteurs de la mission d'information parlementaire (MIP) lancée, en 1998, pour étu-

dier le rôle de la France au Rwanda.

L'affaire se règle devant les tribunaux français, à coups de procès que s'intentent Paul Barril et Dominique Lemonnier. Ce dernier est incarcéré pendant quelques mois, puis la procédure, comme les précédentes, est annulée, en 1995. Dominique Lemonnier meurt deux ans plus tard dans des conditions suspectes à la fin d'un déjeuner d'affaires, comme le décrivent les journalistes Benoît Collombat et David Servenay dans leur livre.

La présence de Paul Barril au Rwanda pendant le génocide a été confirmée par plusieurs témoignages, et notamment par des soldats des Forces armées rwandaises (FAR). Le mercenaire ne l'a d'ailleurs pas niée. Ce qu'il contestait, en revanche, c'est d'avoir signé à Paris, le 28 mai 1994, et alors que l'ONU avait voté un embargo sur les armes, un contrat d'assistance avec Jean Kambanda, premier ministre du gouvernement intérimaire rwandais, condamné en 1998 à la prison à perpétuité par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Ce contrat, retrouvé dans les locaux de la société *Secrets* après une perquisition en 2012, indiquait que « *20 hommes spécialisés* » équipés de « *grenades* », d'« *obus et mortiers* » devaient « *former et encadrer sur le terrain les hommes mis à leur disposition* ». En clair, des mercenaires français devaient former, en plein génocide et alors que les cadavres s'entassaient déjà par centaines de milliers dans les fosses communes, des soldats d'élite rwandais capables de mener des attaques derrière les lignes du FPR.

Cette formation devait intégrer une opération plus large appelée « Insecticide », en référence à l'extermination des *inyenzi*, le sur-

nom donné aux Tutsi par les extrémistes Hutu, et qui signifie « cafards » en kinyarwanda, la langue du Rwanda. Son montant : 3,1 millions de dollars. Partiellement exécutée et payée, l'opération n'aurait toutefois pas permis de stopper la progression du FPR de Paul Kagame, entré dans Kigali, le 4 juillet 1994, pour mettre un terme aux massacres de masse.

« Complicité de génocide »

En juin 2013, l'association Survie, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et la Ligue française des droits de l'homme (LDH) déposent plainte contre Paul Barril pour « *complicité de génocide* ». Au cœur de l'enquête, une escale sur la base aérienne militaire d'Istres (Bouches-du-Rhône), le 6 mai 1994, d'un avion à bord duquel se trouvaient les « affreux » du capitaine Barril à destination du Rwanda. Ce dernier n'est entendu par la justice qu'au printemps 2020. Sa santé est alors fragile, mais Paul Barril confirme s'être rendu au Rwanda en mai 1994 avec plusieurs hommes recrutés par le biais de sa société *Secrets*. Selon lui, c'était afin d'enquêter sur l'attentat perpétré contre l'avion de Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, l'élément déclencheur du génocide. Agathe Habyarimana, veuve de l'ancien président rwandais, sera entendue quelques mois plus tard.

Une question cruciale taraude les enquêteurs : Paul Barril a-t-il agi en électron libre ou en service commandé par l'Elysée ? Officiellement, il n'était plus un militaire en 1994.

Mais ses liens avec l'armée restaient solides et il pouvait donc intervenir dans l'ombre et sur ordre. Face aux enquêteurs, en 2006, Paul Barril dit qu'il rendait « *des comptes à M. de Grossouvre, qui informait le président de la République française* ». Mais le conseiller de François Mitterrand n'a jamais pu le confirmer : il s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête dans son bureau de l'Élysée. C'était le 7 avril 1994, quelques heures après l'attentat contre le Falcon du président Habyarimana.

Une note rédigée par Christian Quesnot, chef d'état-major particulier de François Mitterrand, au président de la République, le 6 mai 1994 – soit trois semaines avant la signature du contrat lié à l'opération « Insecticide » –, montre que Paris a bien envisagé de mener une guerre officieuse au Rwanda. « *A défaut de l'emploi d'une stratégie directe dans la région, qui peut apparaître politiquement difficile à mettre en œuvre, nous disposons des moyens et des relais d'une stratégie indirecte qui pourraient rétablir un certain équilibre* », écrit le général Quesnot.

En 2022, une enquêtrice demande ce qu'est une « *stratégie indirecte* » à l'amiral Jacques Lanxade, entendu comme témoin dans le cadre de l'enquête ouverte contre Barril. « *Ça ne peut absolument pas être une implication militaire parce que ce n'est plus de la stratégie indirecte*, répond le chef d'état-major des armées de l'époque. *Ça peut être l'utilisation d'autres moyens, voire de mercenaires... La France n'a jamais reconnu ces compagnies d'assistance militaire privées, ce qui n'est pas le cas d'un certain nombre de pays comme les Anglais ou les Américains. C'est pour cela que, dans un cas comme ça, Barril est proba-*

blement en dehors de la loi. » Mais est-ce une autorité politique ou militaire qui lui a donné l'ordre de faire escale à Istres ?

L'implication de l'ancien gendarme de l'Élysée au « pays des mille collines » ne s'arrête peut-être pas là. La question de son éventuelle participation à l'attentat contre Juvénal Habyarimana a souvent été évoquée. Mais 32 ans après la mort du président rwandais, personne ne sait qui a tiré les deux missiles SA-16 contre l'avion présidentiel. Une chose est sûre : Paul Barril a brouillé les pistes, multiplié les opérations d'enfumage pour faire disparaître les indices. En juin 1994, sur le plateau du journal d'Antenne 2, il exhibe d'abord une pièce métallique qu'il présente comme la boîte noire du Falcon 50. Mais la supercherie est rapidement dévoilée, des experts prouvant que son débris est un simple instrument de navigation.

En 1998, après une plainte déposée par les familles de l'équipage français de l'appareil, une enquête est ouverte et confiée au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Durant toute la procédure, Paul Barril va agir comme un nettoyeur de traces, un effaceur. Dans l'ombre, l'expert en manipulation oriente les investigations pour que le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagame soit désigné comme l'auteur de l'attentat. Entendu à trois reprises (1999, 2000 et 2003), Paul Barril change de version d'une audition à l'autre, se contredit même parfois. Il fait aussi pression sur des témoins et, en 2006, le juge Bruguière émet neuf mandats d'arrêt contre des proches de Paul Kagame. Les relations diplomatiques entre la France et le Rwanda sont rompues.

Il faudra attendre quatorze ans pour que les intoxications de Paul Barril soient révélées par la justice. « *Les mensonges, les revirements, les contradictions, les manipulations multiples relevés dans les agissements et les déclarations de Paul Barril, qui traduisent une certaine propension à la mythomanie, ne permettent pas d'accorder un quelconque crédit à ses dires* », écrivent les juges d'instruction dans un arrêt rendu, en juillet 2020, par la cour d'appel de Paris dans l'enquête sur l'attentat contre le président Habyarimana.

Dans une note écrite en septembre 1994, soit quelques semaines après la fin du génocide, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) désignait deux « *extrémistes hutu* » – les colonels Théoneste Bagosora, ancien directeur du cabinet du ministre de la défense, et Laurent Serubuga, ancien chef d'état-major des Forces armées rwandaises – comme étant les « *principaux commanditaires* » de l'attaque contre l'avion présidentiel. Le premier, en tant qu'architecte du génocide, a été condamné à trente-cinq ans de prison par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Il est mort en détention au Mali en 2021. Le second vit en France, où la justice a refusé qu'il soit extradé vers le Rwanda. Même si elle n'a jamais été suivie par les autorités françaises de l'époque, cette thèse apparaissait pourtant comme la plus crédible. « *Leur mise à la retraite [des colonels Bagosora et Serubuga], prononcée en 1992 par le président Habyarimana alors qu'ils espéraient obtenir le grade de général, a été à l'origine d'un lourd ressentiment*, écrit la DGSE. *Cette opération*

[l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana] *aurait été préméditée de longue date.* »

Mais qui sont les exécutants de cet attentat ? Paul Barril et ses barbouzes auraient-ils un lien avec le commando du 6 avril 1994 ? « *J'étais [ce jour-là] sur une colline perdue au centre de l'Afrique* », répond le mercenaire de façon énigmatique dans son livre *Guerres secrètes à l'Elysée* (Albin Michel, 1996). En 2008, l'enquête sur l'attentat est reprise par le juge Marc Trévidic et Paul Barril est entendu encore une fois. Il se présente en disant qu'il assure désormais la sécurité de l'émir du Qatar et est hébergé à Londres par la famille royale de l'émirat. « *Le jour de l'attentat, je me trouvais aux Etats-Unis d'Amérique, mandaté par la GMF, la Garantie mutuelle des fonctionnaires*, raconte-t-il sur un procès-verbal que *Le Monde* a consulté. *Je dispose des tampons d'entrée sur ce territoire sur mon passeport, ainsi que de copies d'articles de presse attestant de ma présence.* » Bref, il enfume, encore... A la fin de son audition, lorsque les enquêteurs lui annoncent que ses différents domiciles vont être perquisitionnés, le bouillonnant mercenaire s'emporte : « *Je retire tout ce que je vous ai dit. Je ne collabore plus avec la justice.* »

Un arsenal dans sa résidence

Le nom du mercenaire français apparaît aussi à la fin du génocide au Rwanda. Le 25 juin 1994, le colonel Jacques Rosier rap-

porte au général Le Page sa rencontre avec deux ministres du gouvernement intérimaire rwandais. Ces derniers réclament l'aide de la France, car le FPR les menace. « *Je leur ai répondu qu'il me paraissait illusoire d'espérer une telle aide dans le contexte actuel*, explique le colonel Rosier dans un compte rendu militaire, exhumé depuis. *Ils ont eu l'air dépitée par ma réponse et m'ont dit qu'ils comptaient avoir recours à des mercenaires (capitaine Barril contacté).* »

Fin 2007, on retrouve l'ancien gendarme de l'Elysée dans une affaire le mêlant au milieu corso-marseillais. Il est mis en examen pour « *association de malfaiteurs, en vue de la commission d'extorsion en bande organisée* » dans le cadre de l'affaire d'un cercle de jeux parisien. Il fait un mois de prison et sort contre le paiement d'une caution. Cinq ans plus tard, il est définitivement relaxé par le tribunal correctionnel de Marseille. En 2014, Paul Barril fait une dernière fois parler de lui publiquement. Après un malaise dans sa résidence du cap d'Antibes, les pompiers découvrent chez lui un véritable arsenal. La suite est nébuleuse. Selon des éléments de l'enquête, il faudra quatre-vingt-dix minutes de négociations entre lui et le groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) pour que l'ancien mercenaire quitte son domicile et soit hospitalisé.

Paul Barril, qui avait refusé de répondre au *Monde*, s'était ensuite fait discret. « *Je l'ai revu en 2014 aux 40 ans du GIGN*, se souvient le commandant Christian Prouteau. *Il était en fauteuil roulant... Des amis m'ont dit que, depuis plusieurs mois, Paul répondait rarement au téléphone, car sa maladie le gênait pour s'exprimer.* » Paul Barril a emporté avec lui une grande partie de ses secrets, enfermés dans un attaché-case ou ailleurs.

Paul Barril en quelques dates

13 avril 1946 Naissance à Vinay (Isère)

1975 Major de sa promotion à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale

1979 Participe à la libération de 130 otages retenus par des fondamentalistes islamistes dans une mosquée de La Mecque

1981-1982 Commandant du GIGN par intérim

1982 Participe à la création de la cellule antiterroriste de l'Elysée

1994 Mercenaire au Rwanda pendant le génocide

1996 Publie « *Guerres secrètes à l'Elysée* » (Albin Michel)

20 octobre 2026 Mort



Le président François Mitterrand et son homologue rwandais, Juvénal Habyarimana, à Kigali, le 7 octobre 1982. PIERRE GUILLAUD/AFP



Des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) inspectent l'épave de l'avion dans lequel le président rwandais Juvénal Habyarimana a trouvé la mort le 6 avril 1994, près de Kigali, le 26 mai 1994. CORINNE DUFKA/REUTERS



Un portrait du président assassiné Juvénal Habyarimana, à Kigali, le 26 mai 1994. CORINNE DUFKA/REUTERS



Manifestation devant la station de radio allemande Deutsche Welle, à une trentaine de kilomètres de Kigali, le 10 novembre 2008. Sur le panneau est écrit « France, vos jours de mensonges sont comptés. » AIMABLE TWAHIRWA/AFP



Sophie Jonquet, avocate de Paul Barril, s'adresse aux journalistes devant le domicile de son client après que ce dernier s'est retransché chez lui. A Antibes (Alpes-Maritimes), le 30 juin 2014. VALERY HACHE/AFP



Paul Barril au salon Milipol, à Paris, le 26 novembre 1991. JEAN-MICHEL TURPIN/GAMMA-RAPHO